

## 6 lignes de bus RATP directes : profitez-en !

Dans un rayon de 250 m. autour de la Sous-Préfecture, vous trouverez les arrêts des bus RATP 172, 192, 184 (Arrêt Sous-Préfecture Roseraie). A environ 500 m. (soit 7 minutes à pieds), le 186, le 286 ainsi que le 187.

Neuf villes de l'arrondissement sur dix bénéficient d'un liaison directe avec la Sous-Préfecture. Pour Thiais :

## Prendre les transports en commun, c'est facile !

- prendre le bus TVM jusqu'à l'arrêt Cor de Chasse, puis le bus 192 ou
- prendre le bus 396 jusqu'à l'arrêt Roosevelt-Stalingrad puis le bus 192

### RER et métro

Depuis le RER B (Gentilly, Arcueil, Cachan) :

- descendre à Bourg la Reine, prendre le bus 192 (à la Mairie à 200 mètres) et descendre à l'arrêt Sous-Préfecture Roseraie, ou bien le bus 172 et descendre à Sous-Préfecture Roseraie.

Depuis le métro ligne 7 (Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif) :

- descendre à Villejuif-Louis Aragon, prendre le bus 172 et descendre à Sous-Préfecture Roseraie

Un automobiliste sur deux ne sait pas comment venir en transport en commun ! Et vous ?

Aux horaires d'ouverture de la Sous-Préfecture, les fréquences des lignes sont les suivantes :



## A moins de 6 km, le vélo, ça vaut le coup !

- Le vélo, particulièrement adapté pour des trajets courts.
- Il est un moyen de déplacement bénéfique autant pour votre santé que pour l'environnement !
- Convivial, dynamique, il se gare facilement. Une nouvelle aire de stationnement attendra d'ailleurs courant 2003 votre vélo à l'entrée de la Sous-Préfecture !
- Contrairement aux idées reçues, un cycliste respire moins de polluants qu'un automobiliste.
- Le vélo est plus économique que la voiture.



Sortez vos vélos !

### Le saviez-vous ?

En voiture, un trajet sur deux fait moins de 3 km en Ile-de-France. Or, les petits trajets effectués en ville avec un moteur froid entraînent une forte augmentation de la consommation (+ 80 % de carburant ou 1<sup>er</sup> km) et une multiplication par 4 des polluants.

Pour plus d'informations, visitez les sites internet des partenaires de la Sous-Préfecture !

## ... un service de proximité

### Ses services

#### En matière de réglementation générale

##### Circulation automobile

- Immatriculation d'un véhicule, demande de duplicata, certificat de situation administrative (ex non-gage) : borne interactive à disposition dans le hall
- Remise du permis de conduire, délivrance de duplicata, de permis international

##### Réglementation générale

- Déclaration d'une association
- Délivrance d'une carte
  - de VRP
  - de marchand ambulant
- Etablissement d'un carnet de circulation
- Autorisation de détention d'arme

##### Etat-civil

- Délivrance de la Carte Nationale d'Identité et du passeport, sous couvert de la mairie du domicile

#### En matière de réglementation des Etrangers

- Demande de titres de séjour, de prolongation de visa
- Demande d'asile politique et territorial

#### Pour faciliter vos démarches

- Vente de timbres fiscaux et O.M.I à la caisse
- Appareil à photographies et photocopieurs

Horaires d'ouverture du public : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h sans interruption, fermé le jeudi après-midi

## Sous-Préfecture de L'Hay-les-Roses

2, avenue Larroumès  
94246 L'Hay-les-Roses cedex

Tel. : 01 49 56 65 00 - Fax : 01 49 56 65 70  
Messagerie vocale : 01 49 56 60 60

Document accessible sur Internet  
[www.val-de-mame.pref.gouv.fr](http://www.val-de-mame.pref.gouv.fr)

A proximité : Commissariat central (ouvert 24 / 24)

Dépliant financé par le Fonds de Réforme de l'Etat et réalisé en partenariat avec :

L'ARENE Ile-de-France  
[www.arenedf.com](http://www.arenedf.com)

La Délégation Régionale Ile-de-France de l'ADEME  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

La RATP  
[www.citefutee.com](http://www.citefutee.com)

La Ville de L'Hay-les-Roses

Conception et maquette :

Mobility +  
177 rue du Temple, 75003 Paris  
tel / fax : 01 42 71 05 10  
[www.mobilityplus.info](http://www.mobilityplus.info)

Illustrations : Hughes Anhes  
Impression : Team Graphic



Sous-Préfecture de L'Hay-les-Roses

## Comment venir à la Sous-Préfecture autrement qu'en voiture



## La Sous-Préfecture...

### Son engagement

"J'ai souhaité que la Sous-Préfecture réalise un Plan de Déplacements afin de vous faciliter l'accès à ses services, en favorisant l'utilisation de modes de déplacements autres que la voiture.

Cette démarche, innovante en Ile-de-France, a pour vocation de renforcer l'efficacité des services publics et se veut un engagement exemplaire et citoyen en faveur de notre environnement.

De votre participation dépend le succès de cette initiative".

Le Préfet du Val-de-Maine

### Ses missions

- Assurer aux 240 000 habitants de l'arrondissement un service de proximité par la délivrance de titres et de documents officiels ou par leur orientation vers le service de l'Etat compétent pour traiter leur dossier.
- Contribuer à une dynamique locale en faveur de l'activité économique et de l'insertion en utilisant au mieux les potentialités.
- Exercer dans un esprit d'aide et de conseil le contrôle de légalité sur les actes des communes et de leurs établissements publics.
- Conduire les politiques partenariales publiques avec les collectivités locales, les associations, etc..
- Impulser les actions liées à l'ordre public et veiller à la coordination des interventions des différents services de l'Etat dans l'arrondissement.